

Image not found or type unknown



Demande de dedomagement pour prejudice morale

Par **jeanCHARRAS_old**, le **07/08/2007** à **17:27**

a la remise des cle de mon appart neuf le 21 juin 07, des taches d'humidite etait presente (note dans les reserves),ils ont change les endroits abime,apres qqle jour de chauffage c'est taches sont apparues au meme endroit et partout dans la maison avec presence de moisissures.La societe de construction m'avait informe d'une fuite au 3emme etage repare de suite avant la prise de l'appart.

il se sont apercu que les murs en plaquau etait humide a 100%, le 2 aout un expert est venu constate c'est taches.

Ma question est:

ai je le droit de demande des dommages car j'ai prolonge mes vacances pour evite a mes enfants de vivre dedans, je n'est pas la jouissance totale de mon appart, nous vivons parmi les cartons et ma cuisine toujours en carton